



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 20 MARS 2026**

validé au CM du 02 Avril 2026

PRÉSENTS :

Christian VERNHET - Zoé POHL-BOUSQUET - Jean Noel GOUTAY - Virginie CASTANIER -
Brigitte LENGAIN - Dominique ROURE - Laurène DROUGLAZET - Christophe RAYSSAC -
Ghislain CABAL-ZINCK - Amandine MARILLONNET

CONSEILLERS SUPPLÉMENTAIRES ELUS INVITÉS : COSTES Christine - ALBOUY
Jean-Pierre.

EXCUSÉ(S) : THEO BRO (pouvoir donné à Christophe RAYSSAC)

Secrétaire de séance : Laurène DROUGLAZET

ORDRE DU JOUR :

1. Election du maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Election des adjoints
4. Lecture de la charte de l'élu
5. Fixation des indemnités du maire et des adjoints
6. Questions diverses

Monsieur Dominique Roure ouvre la séance en vertu du principe de présidence du doyen d'âge.
Il rappelle la notion du quorum et présente l'ordre du jour.

1. Election du maire

Christian Vernhet se porte candidat en tant que maire.

Votes à bulletins secrets

Résultats : 11 votes : 10 votes pour Christian Vernhet - 1 vote pour Jean Noël Goutay

Mot du nouveau maire, Monsieur Christian Vernhet, sur la participation remarquable des
habitants de la commune aux élections :

197 votants

170 exprimés

Monsieur le maire, Christian Vernhet, remercie chaleureusement les anciens membres du
conseil municipal et plus particulièrement les anciens adjoints, pour leur dévouement. Il salue
également leurs rôles de pilier au sein de l'équipe et Monsieur le maire souhaite que chacun
trouve sa place dans ce nouveau conseil municipal.



2. Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil détermine le nombre d'adjoints, Dominique Roure rappelle qu'il est limité à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur si besoin. $11 / 3 = 3,6$ soit **3 adjoints** au plus ou moins si le conseil le souhaite.

3 adjoints proposés par Monsieur le maire : accepté à l'unanimité

3. Vote des adjoints

Mot de Monsieur Dominique Roure : le texte de loi a changé en 2026 dorénavant on vote les adjoints par liste, avec une liste qui doit être paritaire (pas de parité obligatoire pour le binôme maire/1er adjoint).

Liste des candidats proposés par Christian Vernhet :

- Jean Noël Goutay
- Laurène Drouglazet
- Christophe Rayssac
-

Pas d'autre candidat

VOTE À BULLETINS SECRETS

Résultats : 11 votes pour la liste Goutay/Drouglazet/Rayssac

Christian Vernhet rappelle les compétences des adjoints : épauler le maire, travailler en coordination et en bonne intelligence les uns avec les autres.

1er adjoint : Jean Noël a la compétence sur les dossiers d'aménagement et la gestion quotidienne de la commune

2eme adjoint : Laurene Drouglazet a la compétence pour la communication et pour travailler main dans la main avec Isabelle à la mairie

3eme adjoint : Christophe Rayssac, un homme de terrain, qui a une bonne connaissance des infrastructures municipales.

4. Lecture de la charte de l' élu

Trois nouveaux articles dans le CGCT pour préciser et reconnaître les droits et devoirs des élus. Un texte qui encadre les principes éthiques attachés à l'exercice du mandat.

Une loi qui crée un véritable « statut de l' élu local ». Lecture des textes par Monsieur Dominique Roure et distribution à chacun d'une copie papier.

Ghislain Cabal-Zinck rappelle qu'en tant qu' élu, les comptes CPF (droit à la formation) sont crédités à titre personnel.



5. Fixation des indemnités du maire et des adjoints

Rappel de l'enveloppe indemnitaire globale (brut mensuel: 2497,98€ = 1155,06 + 447,64 X 3). Rappel par Monsieur Dominique Roure de ce que fixe la loi : l'indemnité du maire est fixée « automatiquement » au taux maximal (soit 1155,06€). Elle est partiellement compensée par la dotation de solidarité rurale.

Indemnité mensuelle des adjoints maximum 447,64€ pour une commune de - de 500 habitants

Monsieur le maire a décidé de conserver l'indemnité maximum. En tout cas jusqu'à ce que le montant de la dotation de solidarité rurale soit connu.

Date d'effet des indemnités : Pour le maire l'indemnité est perçue dès son élection au conseil municipal

Pour les adjoints il faudra attendre la publicité et l'envoi au contrôle de légalité.

5. Questions diverses

- DOSSIERS MUNICIPAUX

Dossiers évolutifs selon les besoins et les évolutions du territoire

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (eau – électricité – photovoltaïque – fibre - relais local – relation avec le monde agricole) *CHRISTOPHE RAYSSAC ET THÉO BRO*

SUIVI DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE (voirie- aménagements - projets – matériel communal – cimetières- vie quotidienne) *JEAN-NOEL GOUTAY ET JEAN-PIERRE ALBOUY*

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME : *LAURENE DROUGLAZET – AMANDINE MARILLONNET - CHRISTINE COSTES*

AGROALIMENTAIRE AGRICULTURE (monde agricole - animation du territoire) : *GHISLAIN CABAL-ZINCK ET JEAN-PIERRE ALBOUY*

SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE - COHÉSION SOCIALE : *BRIGITTE LENGAIN ET LAURENE DROUGLAZET*

POLITIQUES DE PRÉVENTION ET MUTUALISATION DES AIDES (inondations - incendies – santé...) : *VIRGINIE CASTANIER - CHRISTOPHE RAYSSAC - THEO BRO*

PATRIMOINE - ACTIVITES CULTURELLES - ACTIVITES DE PLEINE NATURE (+ relations associations) : *AMANDINE MARILLONNET – CHRISTINE COSTES – BRIGITTE LENGAIN - DOMINIQUE ROURE*

COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : *AMANDINE MARILLONNET, LAURENE DROUGLAZET, DOMINIQUE ROURE*



RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE LOCALE : *GHISLAIN CABAL-ZINCK -
JEAN-PIERRE ALBOUY*

Monsieur le maire a proposé qu'au prochain conseil municipal, chacun pourrait présenter un projet associé à son dossier municipal.

- Points projets pour préparation de la réunion des associations

PROJETS ARTISTIQUES:

- Projet : St Izère se donne à voir - 07 août 2026

Brigitte Lenglain présente ce projet dont l'objectif est de faire connaître St Izère

- Projet de concours photos sur le thème "le charme de la vie rurale"

Les photos seraient exposées durant les journées du patrimoine.

3 prix proposés :

- Jury artistique
- Prix jeune publique
- Prix du publique

L'idée est de trouver de futurs visuels pour la mairie (cartes de vœux, communication,..)

PROJETS D'ANIMATIONS

- Fête au château
- Initiative fête nationale: le feu d'artifice est traditionnellement le samedi suivant le 14 juillet, il faudrait réfléchir à le décaler et le proposer le jour de la fête de St Izère
- Projets patrimoniaux :
 - Conclusions de l'audit du château le 07 Juillet à 18h30
 - Journées du patrimoine 2026 : l'idée serait de décentraliser certaines activités sur Salelles, Faveyrolles,...
- Relais bibliothèque: Cécile Elwalid déménage, elle ne peut donc plus assurer son activité bénévole à la bibliothèque. Elle a constitué une nouvelle équipe de bénévoles. Au sein de l'équipe municipale il faudrait un référent bibliothèque.

Le prochain conseil municipal est prévu pour le Jeudi 02 Avril à 20h30 à la mairie

Monsieur le maire conclut le conseil à 22h25